

L'an deux mil vingt-quatre, le 17 mai à 20h00, le Conseil Municipal dûment convoqué le 13 mai 2024, s'est réuni à la salle du Conseil sous la présidence de M. Serge THEALLIER, Maire.

PRESENTS :

Mmes Emilie BILISARI / Audrey CHAVAROT / Christiane DEFFRADAS / Elisabeth FRESNEAU-LABARRE / Pamela PICARD.
MM. Sylvain BARRY / Stéphane FAURE / Christophe JOHNSSON / Renaud MARTEL / Julien PIREYRE / Serge THEALLIER / Gilles VAYSSIERE.

ABSENTS :

Mme Audrey COURBON a donné pouvoir à Mme Elisabeth FRESNEAU-LABARRE.
Mme Christiane CHAMPILOU a donné pouvoir à M. Renaud MARTEL.
M. Jérémy COLZANI a donné pouvoir à M. Christophe JOHNSSON.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du conseil précédent.
2. Décision modificative n°1 Budget Général.
3. Adressage accompagnement de la poste.
4. Assainissement lancement diagnostic.
5. Logement ancienne poste.
6. Suivi des dossiers.
7. SI et commissions.
8. Demandes d'urbanisme.
9. Questions diverses.

En ouverture de séance, Renaud MARTEL est élu secrétaire et l'ordre du jour proposé est adopté.

Ordre du jour

1) Approbation du compte rendu du conseil précédent :

Le compte rendu de réunion du mois d'avril n'est pas finalisé.

2) Décision modificative n°1 Budget Général : (D n° 2024_20).

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'en raison de problème matériel le Budget Général 2024 a été voté en sur équilibre.

En effet les restes à réaliser 2023 n'ont pas été intégrés. Il propose de procéder à une décision modificative pour corriger cette erreur matérielle. De plus le compte 673 présente des crédits insuffisants.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents,

- ☐ Décide de mettre en place la décision modificative de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT dépense	0 €
Compte 615221	- 1 000,00 €
Compte 615228	- 1 000,00 €
Compte 673	+ 2000,00 €

Investissement dépense	46 800 €
Compte 2135	6400,00 €
Compte 2151	16 000,00 €
Compte 2158	24 400,00 €
Investissement recette	33 512,00 €
Compte 2135	33 512,00 €

En exercice : **15** Présents : **12** Votants : **15 Pour** : 15 Contre : 0 Abstention : 0

3) Adressage accompagnement de la poste : (D n° 2024_21).

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le pré-diagnostic de la dénomination et numérotation des voies, suite à la rencontre avec M ROUCHÈS responsable commercial de la Poste.

Il précise que l'approche tarifaire non contractuelle pour un accompagnement à la fiabilisation de la qualité de l'adresse s'élève à 2064,12€ H.T.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés décide,

- **De prendre** attache auprès de la Poste pour l'accompagnement à la fiabilisation de la qualité de l'adresse pour un montant non contractuelle de 2064,12€ H.T.
- **Charge** le Maire d'exécuter toutes les formalités nécessaires au suivi de ce dossier.

En exercice : **15** Présents : **12** Votants : **15 Pour** : 15 Contre : 0 Abstention : 0

4) Assainissement lancement diagnostic :

AO réponse avant le 21 juin 12h. Commission appel d'offres le 3 juillet 2024 à 18h.

5) Logement ancienne poste :

Discussion autour du bâtiment ancienne poste à savoir : Vente ou continuité de location ?

Le Conseil municipal décide de prendre attache auprès d'agences immobilières pour une estimation du bâtiment.

6) Suivi des dossiers :

6-1) Mail de M. Jeremy COLZANI : Réponse à M. REBILLARD (chargé de mission SCOT) sur son interrogation de la Zone délimitée du terrain de foot, pour l'étude d'accompagnement à la localisation des zones d'accélération des ENR (ZAER) menée par le ScoT Livradois-Forez.

6-2) SCIE : Devis enfouissement réseau Lotissement St Bertrand. **(D n° 2024_22).**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la nécessité d'effectuer des travaux de Fouille en tranchée pour pose d'un câble sous accotement de chaussée au chemin de Saint Bertrand.

Il présente le devis de l'entreprise SCIE pour un montant de 9 477,70€ HT soit 11 373,24€ TTC.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés décide.

- **De retenir** l'entreprise SCIE pour un montant de 9 477,70€ HT soit 11 373,24€ TTC.
- **Charge** le Maire de signer le devis.

En exercice : **15** Présents : **12** Votants : **15 Pour** : 15 Contre : 0 Abstention : 0

6-3) Jeux des enfants : Fin des travaux mardi 21 mai 2024. Faire reprendre le compactage et finition de la descente.

7) SI et Commission :

7-1) Bulletin municipal.

7-2) SIEA Rive Gauche de la Dore : Le SIEA RGD se chargera de la facturation de l'assainissement de la commune dès l'année 2024. Un projet de convention pour définir l'ensemble des modalités est en cours de validation par les services de la trésorerie.

7-3) Compte-rendu réunion SIAED – création équipe spéciale Alzheimer au 1^{er} juin, par M. Gilles VAYSSIÈRE.

7-4) Compte-rendu réunion projet de charte du Parc du Livradois Forez par M. Gilles VAYSSIÈRE.

7-5) Compte-rendu réunion aide à la rénovation, par Mme Elisabeth FRESNEAU-LABARRE.

8) Demande d'urbanisme :

Permis de construire déposé par M Antoine GORETTA pour construction d'une maison individuelle (Le Bourg).

Déclaration préalable déposé par Mme Anna WEIGEL pour Réfection de Toiture (Fontsauvage).

9) Questions et infos diverses

- 9-1) Elections européennes – 9 juin 2024.
- 9-2) L'association des 4A célébrera les 30 ans de l'association le 15 juin 2024 au Château d'Aulteribe.
- 9-3) Affiche commune de Vollore-Ville : Sentier des Arts le 18 mai 2024 à 10h30.
- 9-4) Tirage jurés d'assises : Information par M. Serge THEALLIER.
- 9-5) CCTDM : Projet de Territoire mardi 21 mai 18h00.
- 9-6) Bibliothèque de Sermentizon : Exposition à l'école de nos grands-parents du 1^{er} juin au 26 juin 2024. (Entrée libre).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 Heures 15.

S. THÉALLIER

E. FRESNEAU-LABARRE

C. CHAMPILOU
A donné pouvoir à
M. Renaud MARTEL

R. MARTEL

S. BARRY

E. BILISARI

A. CHAVAROT

J. COLZANI
A donné pouvoir à
M. Christophe JOHNSSON

A. COURBON
A donné pouvoir à
Mme Elisabeth
FRESNEAU-LABARRE

C. DEFFRADAS

S. FAURE

C. JOHNSSON

P. PICARD

J. PIREYRE

G. VAYSSIÈRE